

Type d'action	<b>MOREA : Module de Repréparation à l'Examen en Alternance</b>
Objectif général	Obtention de l'examen. Un travail de préparation à l'insertion et de remotivation est mené parallèlement à la préparation de l'examen.
Public concerné	Jeunes de plus de 16 ans, sortis depuis moins d'un an du système scolaire, ayant échoué à un examen professionnel, technologique ou général de l'éducation nationale, de niveau V ou IV, sans possibilité de redoublement.
Prérequis, profil des candidats	Motivation de l'élève
Effectif	12 élèves
Statut de l'élève	L'élève sera inscrit dans l'EPL support de l'action, soumis au règlement intérieur et rattaché à un CPE et une vie scolaire de référence
Dates de début et de fin	Cette action démarre généralement au mois d'octobre ou au plus tard à la rentrée des vacances de la Toussaint et se termine à la fin de l'année scolaire après le passage de l'examen. Le début de l'action sera <b>obligatoirement avant</b> la date de clôture d'inscription aux examens. <i>Les élèves inscrits en candidats libres, éprouvant des difficultés à préparer seuls l'examen, peuvent intégrer l'action en cours d'année.</i>
CONTENUS – Modalités pédagogiques, activités menées	<p>En amont de la formation, à partir d'un diagnostic pédagogique précis, un projet sera élaboré, précisant pour chaque élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ les matières à préparer,</li> <li>✚ l'organisation et l'emploi du temps de chaque élève,</li> <li>✚ le rythme de la formation (temps de l'alternance),</li> <li>✚ les différentes modalités d'apprentissage prévues et les moyens mis en œuvre pour accompagner le travail personnel, les modalités de suivi,</li> <li>✚ <i>le contenu de l'alternance : travail, stages, CNED, service civique, mini entreprise....</i></li> </ul> <p>En fonction de la composition du groupe, la formation pourra revêtir plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Mise en place de cours disciplinaires (pour un groupe homogène ou ayant des besoins communs)</li> <li>✚ Mise en œuvre de parcours individualisés (en appui sur le CNED ou outils pédagogiques individualisés), aide méthodologique et aide aux devoirs multi niveaux, sur plages horaires.</li> <li>✚ Intégration dans une classe de l'EPL (avec accord du chef d'établissement et des professeurs concernés) pour les élèves ayant peu de matières à représenter.</li> </ul> <p>L'alternance établissement/entreprise prend une place importante dans ce module, plus particulièrement pour la repréparation des diplômes professionnels. Elle est au moins de 30% du temps total du MOREA.</p>

	<p>Cette alternance aura pour finalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ De consolider les connaissances et compétences professionnelles en lien avec le diplôme visé</li> <li>✚ De développer l'autonomie et maintenir la motivation de l'élève</li> <li>✚ De préparer les suites envisageables après l'examen.</li> </ul> <p>Les élèves passeront l'examen en candidats libres. Ils pourront ainsi, s'ils le souhaitent, garder le bénéfice de leurs notes égales ou supérieures à 10, obtenues lors de l'examen de l'année scolaire précédente.</p>
Modalités de mise en œuvre, organisation	Les choix pédagogiques adoptés devront être validés par le corps des inspecteurs.
Intervenants et partenaires	Enseignants mettant en œuvre une pédagogie adaptée Personnels éducatifs de l'établissement Vacataires, intervenants externes Associations partenaires
Conditions de réussite	Positionnement de l'élève avant d'intégrer l'action Elaboration d'un projet individuel formalisé Appui des services administratifs de l'EPL (constitution des dossiers, aide à l'inscription)
Moyens nécessaires	Les intervenants seront rémunérés en HSE et IR1760.
Solutions et poursuites envisageables à l'issue de l'action	Entrée dans la vie active, Poursuite d'étude.
Critères d'évaluation	Obtention de l'examen
indicateurs	Validation d'une partie de l'examen Validation des stages en entreprise